

Relevé des décisions

Conseil Municipal du 17 Septembre 2025

Le Conseil Municipal de WARHEM s'est réuni le Mercredi 17 Septembre 2025 à 19 heures en séance ordinaire en Mairie sous la présidence de M. Pierre BOUTTEMY, Maire.

Après avoir pris connaissance des décisions prises par Monsieur le Maire au titre de ses obligations les élus ont adopté à l'unanimité :

- a) Les tarifs de location de la Salle Polyvalente, du restaurant scolaire, des concessions au cimetière applicables au 1^{er} Janvier 2026. Ces tarifs sont majorés de 1,3 % par rapport à ceux de 2025 correspondant à l'inflation glissante sur 12 mois.
- b) Le renouvellement de la convention Autorisations du Droit du Sol avec la CCHF pour une durée de 5 ans (Instruction des Autorisations d'Urbanisme).
- c) La manifestation des indemnités horaires des enseignantes dans le cadre des études surveillées à l'Ecole Maxence Van Der Meersch pour la période du 1^{er} Septembre 2025 au 3 Juillet 2026 :
 - Tarif horaire : 24,57 €
 - Participation des familles : 2,70 €/enfant et par séance

Par ailleurs, l'assemblée a accepté à la majorité :

- 1) Le renouvellement de la convention enseigne avec la CCHF concernant l'instruction des autorisations relatives à l'affiche extérieur pour une durée de 5 ans.
- 2) L'autorisation donnée au Maire pour la signature d'une convention de partenariat avec le Musée Maritime et Portuaire pour l'année scolaire 2025/2026 permettant l'accès gratuit ainsi que les animations aux établissements scolaires moyennant une subvention de 581 euros.
- 3) L'avis défavorable de la demande d'un particulier consistant à la pose d'un miroir de sécurité en agglomération.

Monsieur le Maire a renouvelé ses remerciements aux élus et au personnel communal pour la mise en service du Moulin de l'Enfance et son inauguration.

Il a également félicité l'Association Warhem en Fête pour les 3 journées de la Fête de Septembre.

Le Maire de WARHEM

P. BOUTTEMY

The image shows the official blue circular stamp of the Mairie de Warhem, featuring a central emblem with a sun and a figure. Overlaid on the stamp is a large, stylized black ink signature, presumably of the Mayor, P. Bouttemy.